



**First Regional Symposium on  
Sustainable Small-Scale Fisheries  
in the Mediterranean and Black Sea  
(27 – 30 November 2013, St. Julian's, Malta)**

Thematic session III  
**Integration of small-scale fisheries in marine protected areas**

**Marine protected areas for artisanal fisheries:  
Activities in the Southern and Eastern Mediterranean**

**Alain Jeudy de Grissac**  
[alain.jeudy@iucn.org](mailto:alain.jeudy@iucn.org)



**Sommaire**

**Domaine marin =  
Aire marine gérée + Aire marine protégée**

**Aire marine protégée classique  
Aire marine protégée aux fins de pêche**

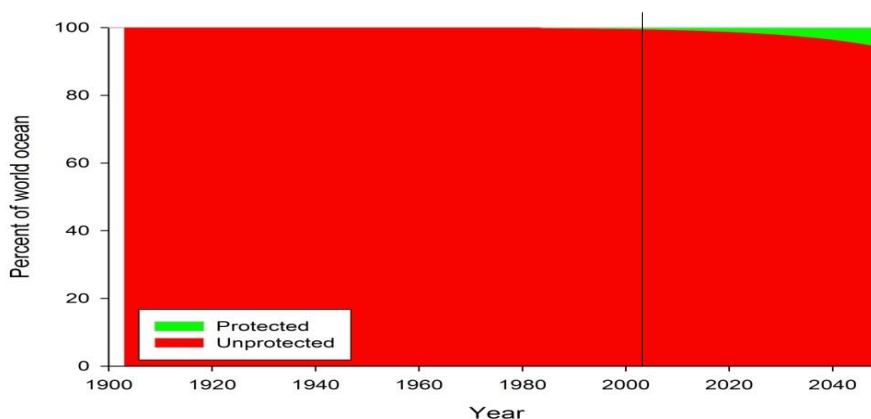
**AMP classique : Approche gouvernementale  
(Top down approach)**

**AMP Pêche: Approche participative  
(Bottom up approach)**

## COUVERTURE MONDIALE D'AMPs EN CHIFFRES



- Environ 8000 Aires Marines Protégées dans le monde
- Couverture environ **0.8%** de la surface des océans! (sur Terre: 12%)
  - **2.0%** de la surface des eaux sous juridiction nationale
  - Seulement **10%** des aires marines sont des réserves marines



## QU'EST-CE QU'UNE AIRE MARINE PROTEGEE?



**Définition de l'IUCN:** « *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés* »

Les points clef :

- elle requiert une **politique spéciale pour la conservation** de la biodiversité (mais pas nécessairement la politique prééminente);
- elle tient compte de la **conservation des ressources naturelles et des ressources culturelles associées** à celles-ci
- elle requiert qu'un **régime de gestion** soit en place, mais reconnaît qu'en certains endroits la gestion peut être efficacement menée au moyen de la **tradition, du droit ou du régime de propriété coutumiers** plutôt que de manière légale et formelle.

## QU'EST-CE QU'UNE AIRE MARINE PROTEGEE - PECHE?



Définition de la FAO: « **Une aire marine (géographiquement délimitée) pour laquelle le degré de protection décidé est supérieur à celui des eaux environnantes afin de conserver la biodiversité et de gérer les ressources halieutiques**

Les points clef :

- elle requiert une **politique spéciale pour la pêche**;
- elle tient compte de la **conservation de la biodiversité**
- elle requiert qu'un **régime de gestion des ressources halieutiques** supérieur à ce qui se fait dans les eaux environnantes (pour prendre en compte la **tradition, le droit coutumier ou des conditions particulières du site**).

## LES CATEGORIES DE GESTION DES AIRES PROTEGEES DE L'UICN



À l'intérieur de cette large définition, l'UICN a élaboré un système de **six catégories** d'aires protégées en fonction de leur **objectif de gestion**

- **Ia** Réserve naturelle intégrale: aire protégée gérée surtout pour la science.
- **Ib** Aire de nature sauvage: aire protégée gérée surtout pour la protection du patrimoine sauvage.
- **II** Parc national: aire protégée gérée surtout pour la protection de l'écosystème et pour la récréation.
- **III** Monument naturel: aire protégée gérée surtout pour la conservation d'éléments naturels spécifiques.
- **IV** Aire de gestion d'habitats/espèces: aire protégée gérée surtout pour la conservation à travers une intervention gestionnaire.
- **V** Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée surtout pour la conservation du paysage terrestre/marin et pour la récréation
- **VI** Aire protégée de ressources gérées: aire protégée gérée surtout pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels.

## UICN : AMP et pêche ?



Activité	IUCN MPA types						
	Ia	Ib	II	III	IV	V	VI
Pêche commerciale	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Green
Pêche récréationnelle	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Green
Aquaculture	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Green
Prélèvement pour la recherche	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Green
Reconstitution des stocks	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Green
Pêche traditionnelle (subsistance)	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green

Défendu
  Sous condition
  Autorisé

L'objectif principal d'une AMP selon catégories de l'UICN est la conservation. La tolérance pour la pêche commerciale peut être limitée.

La tolérance va croissante avec le zonage horizontal et les aires à usage multiple. Le zonage vertical est pour l'instant découragé par l'UICN.

## MPA tolerance for fisheries?



Fishery activities	IUCN MPA types						
	Ia	Ib	II	III	IV	V	VI
Commercial fisheries	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Green
Recreational fisheries	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Green
Aquaculture	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Green
Extractive research	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Green
Rebuilding, enhancements	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Green
Traditional (subsistence) fishing	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green

Prohibited
  Conditional
  Authorized

The primordial objective of an IUCN MPA is conservation and the tolerance for commercial fishing is limited to some IUCN categories

Tolerance increases with horizontal zoning and in multi-use MPAs. Vertical zoning is discouraged by IUCN but will be needed

## CATÉGORIE VI : AIRE PROTÉGÉE DE RESSOURCES NATURELLES GÉRÉE



### DEFINITION

- Aire contenant des systèmes naturels, en grande partie non modifiés, gérée aux fins d'assurer la protection et le maintien à long terme de la diversité biologique, tout en garantissant la durabilité des fonctions et produits naturels nécessaires au bien-être de la communauté

### OBJECTIFS DE GESTION

- assurer la protection et le maintien à long terme de la diversité biologique et des autres valeurs naturelles du site;
- promouvoir des pratiques rationnelles de gestion et d'utilisation des ressources afin d'assurer une productivité durable;
- protéger le capital de ressources naturelles contre toute forme d'aliénation engendrée par d'autres formes d'utilisations susceptibles de porter préjudice à la diversité biologique de la région;
- contribuer au développement régional et national.

### AMP classique : Approche gouvernementale (Top down approach)

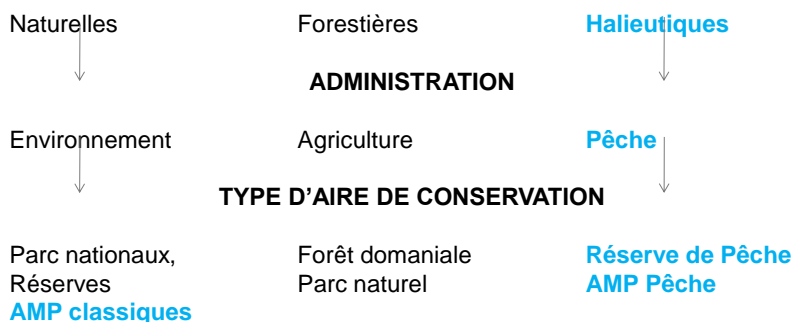


- Préparation d'analyses nationales de la législation et des institutions responsables des Aires Marine Protégées
- Proposition d'amendements ou d'améliorations
- 2013 Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte
- 2014 Turquie, Liban, Lybie
- Mais aussi, en collaboration avec le CAR/ASP (Tunis) préparation en 2013 de documents identiques pour l'Albanie, le Monténégro, la Bosnie Herzégovine et la Croatie
- Ceci permet de préciser les mandats respectifs de l'environnement et de la pêche et de permettre plus de création d'AMP au niveau national



### La pérennisation au niveau national

#### CONSERVATION DES RESSOURCES



L'étroite coordination des 3 ministères compétents est nécessaire et essentielle pour la gestion des AMP et des AMP Pêche

#### AMP Pêche: Approche participative (Bottom up approach)



Enquête socio-économique par un pêcheur

Restitution et discussion sur leur durabilité et les options de gestion plus stricte

Proposition par les pêcheurs à l'administration (AMP ou réserve de pêche)

- Liban: la réserve de Tyr (en cours)
- Egypte: l'aire marine protégée de Salum
- Libye: premières négociations pour un site pilote (Ain Ghazala)
- Tunisie: premières négociations pour un site pilote (Kneiss)
- Algérie : premières négociations pour un site pilote
- Expériences précédentes
- Maroc :Parc national d'Al Hoceima et le programme AMP Pêche
- Afrique de l'Ouest



### Pour conclure

**En plus des désignations nationales, de nombreux labels internationaux et régionaux pourraient jouer un rôle dans le développement des AMP classiques et des AMP Pêche**

ASPIM - Convention de Barcelone

Réserve de la biosphère - UNESCO

Site du patrimoine mondial - UNESCO

Site Ramsar (zones humides) - Convention de RAMSAR

Les EBSA - Convention sur la Diversité Biologique

Les KBA - Convention sur la Diversité Biologique

Les aires marines sensibles - Convention Loi de la Mer

Les FRA -zone de pêche aux activités restreintes FAO-CGPM

Les AMP-Pêche - FAO

Les BPA (Benthic Protected Areas) déclaration volontaire en haute mer de suppression du chalutage

Etc. ...

**C'est en considérant et en coordonnant toutes ces différentes approches pour le milieu marin que la Méditerranée pourrait rapidement passer des 8% d'AMP dans les eaux territoriales aux 10% requis par la CBD ou même beaucoup plus.**



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

Alain Jeudy de Grissac

[alain.jeudy@iucn.org](mailto:alain.jeudy@iucn.org)

UICN – Programme marin

[www.iucn.org/marine](http://www.iucn.org/marine)